



Réunion du Bureau du S.D.E. du 27 mai 2016

Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau du SDE s'est réuni le 27 mai 2016, à 16 h 30, dans les locaux du S.D.E.

Etaient présents :

Pour le Bureau : M. FORTASSIN (Président), Mmes BOIRIE, CURBET, MENDES et POURTEAU ; MM. ARMARY, DABEZIES, DUTOUR, FOURCADE, FROSSARD, GUILHAS, LAFAILLE, LAFFONT, MUR et PIRON

Excusés : Mmes BOURDEU, CARRERE, DURRIEU, SOLLES et VERGEZ ; MM. BOUBEE, LUSSAN, PELIEU et SEMPASTOUS

ORDRE du JOUR

- *délibérations à prendre pour :*
 - *le lancement du marché d'achat de lampes et autres consommables,*
 - *le remplacement de la pompe à chaleur*
 - *le lancement d'une consultation publique pour la révision du logiciel métier SDE Tech.*
- *propositions RICE en terme de communication suite à la réunion du groupe de travail du 13 mai 2016 ;*
- *recrutement SDE : résultat du jury et suites ;*
- *mobilité électrique : organisation de la Journée du Géant ;*
- *questions diverses*

1^{er} point à l'ordre du jour

Le Bureau doit prendre 2 délibérations en rapport avec les 2 consultations traitées par la Commission d'Appel d'Offres qui a précédé la réunion de Bureau. Elles concernent :

- le marché relatif à la fourniture de matériel EP 2016,
- le choix du prestataire pour le remplacement de la pompe à chaleur

En ce qui concerne le marché de fournitures de matériel EP décomposé en 5 lots, le Bureau valide le choix de la CAO à savoir la société CSO pour les lots 1, 2 et 4, la société CGED pour le lot 3 et la société Rexel pour le lot 5.

Pour le changement de la pompe à chaleur, parmi les 4 candidats ayant déposé une offre, la société Engie a été retenue par la CAO. Le Bureau décide de donner une suite favorable à cette proposition.

2 délibérations seront donc prises en ce sens.

Monsieur Rouch informe ensuite le Bureau de la vétusté du logiciel informatique dont est équipé le SDE. Il demande donc l'autorisation de lancer une consultation afin de procéder à son remplacement. Les membres du Bureau font part de leur accord.

17 h 30 : Madame Mendès et Monsieur Dabezies quittent la réunion.

Le 2^{ème} point à l'ordre du jour porte sur la représentation de la RICE sur le territoire par une signalisation routière adaptée (4 vallées sont concernées)

Yves Laffaille demande comment se définit le périmètre de la RICE et François-Jean Lafont combien de communes la composent.

Après l'explication donnée (251 communes ont signé la charte), François Fortassin intervient en proposant, à l'entrée des villages qui sont à l'intérieur du périmètre, la pose de panneaux lorsque ces derniers auront mené des actions.

Jean-Claude Piron demande à ce que l'on fasse attention à la pollution publicitaire et donc à la réglementation.

Bruno Rouch enchaîne sur «l'Eductour» avec la visite de représentants du Parc des Cévennes les 16 et 17 juin prochains. Les 3 élus RICE du SDE seront conviés.

La discussion repart sur le financement des panneaux dont la prise en charge devra être partagée avec le Syndicat Mixte du Pic du Midi.

Yves Lafaille demande s'il est possible de se servir des mâts qui sont à l'entrée des bourgs. M. Rouch indique qu'une réunion est programmée avec le Conseil Départemental (DRT) sur ce point.

Le 3^{ème} point concerne les recrutements en cours d'une part pour la cartographie, d'autre part pour le poste secrétariat accueil. La proposition est différente de celle qui avait été présentée à la réunion précédente. M. Rouch informe le Bureau qu'il a rencontré, avec Isabelle Marque, le directeur de la Mission Locale pour l'Emploi, Yves Loupret. Il leur a présenté les dispositifs mis en place par l'Etat. Pour le bureau d'études, il propose au Bureau le recrutement de 2 jeunes par le biais de Contrats d'Avenir ; pour le secrétariat, il propose de recruter la personne soit par le biais d'un contrat de retour à l'emploi, soit par l'intermédiaire de Cap Emploi qui gère les personnes atteintes d'un handicap et à la recherche d'un emploi.

Le Bureau valide ces 2 propositions. Le recrutement en cours est donc classé sans suite au profit du recrutement de 2 emplois d'avenir.

Le dernier point porte sur la montée du Géant. M. Rouch présente le budget et demande aux élus présents qui veut participer. François-Jean Laffont, Thérèse Pourteau feront la montée en vélo électrique, Claudine Boirie fera partie de l'équipe d'assistance.

Questions diverses

A) Journées de la Lumière à Lyon les 12 et 13 septembre prochains

Le SDE a fini par être retenu pour un exposé de 15 minutes en séance plénière.

B) FrenchTech

Bruno Rouch présente la candidature du Département (7 entreprises dont le SDE avaient été choisies). Les conclusions de l'entretien avec le jury du Ministère de l'Economie seront connues aux alentours du 8 juin prochain. Yannick Boubee, élu du SDE était présent à Paris lors du jury de sélection.

C) Partenariat d'études avec le Conseil Départemental sur le numérique et les énergies renouvelables

M.Rouch n'a pas reçu de réponse au courrier du SDE. Il propose aux Conseillers Départementaux présents d'éventuellement faire remonter l'enjeu d'un partenariat actif sur ces sujets.

Jean Guilhas demande si un partenariat avec l'Institution Haut Adour ne pourrait pas être institué sur le sujet des Enr.

E) Rénovation de l'ancien garage et achat petite nacelle

M. Rouch informe les membres du Bureau de la rénovation future de l'ancien garage. Une consultation auprès de différents cabinets d'architectes va être lancée. Il propose de se rapprocher de l'ADAC pour une aide éventuelle dans ce domaine.

Le lancement d'une consultation pour une petite nacelle est également évoqué.

Les membres du Bureau donnent leur accord sur ces deux propositions.

En conclusion, une information est donnée sur la visite prévue les 14 et 15 juin prochains de 2 usines de fabrication de bornes, à savoir Schneider et G2 Mobility.

Fin de la réunion à 18 h 00.

PJ au présent compte-rendu :

- Délibération « lancement marché d'achat de lampes »
- Délibération « remplacement pompe à chaleur »
- Délibération « lancement consultation pour logiciel SDE Tech »
- Délibération « création de postes dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir »
- Délibération « création d'un poste dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi »

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN